

Benoît XVI appelle à promouvoir la dignité de la femme

A l'occasion de la journée de la femme, Benoît XVI dénonce les anciennes et les nouvelles discriminations contre la femme et encourage une nouvelle recherche anthropologique sur le « génie féminin ».

7 mars 2008

Nous vous proposons quelques extraits du discours du pape,

prononcé le 9 février 2008 à l'occasion du XXe anniversaire de la publication de la lettre apostolique *Mulieris dignitatem* de Jean-Paul II.

Benoît XVI a constaté qu' « **Il y a des lieux et des cultures où la femme est discriminée et sous-évaluée pour le seul fait d'être femme**, où l'on a même recours à des arguments religieux et à des pressions familiales, sociales et culturelles pour soutenir la disparité des sexes, où sont perpétrés des actes de violence à l'égard de la femme, faisant d'elle un objet de mauvais traitements et d'exploitation dans la publicité et dans l'industrie de la consommation et du divertissement.

Face à des phénomènes aussi graves et persistants, l'engagement des chrétiens apparaît encore plus urgent, afin qu'ils deviennent partout les promoteurs d'une culture qui reconnaisse à la femme, dans le droit

et dans la réalité des faits, la dignité qui lui revient. » Le Saint Père a revendiqué le droit des enfants « de pouvoir compter sur le père et la mère qui prennent soin d'eux et les accompagnent dans leur croissance » et rappelé que l'État « doit soutenir, par des politiques sociales appropriées, tout ce qui promeut la stabilité et l'unité du mariage, la dignité et la responsabilité des conjoints, leur droit et leur devoir irremplaçable d'éducateurs de leurs enfants ».

« Face à des courants culturels et politiques qui cherchent à éliminer ou au moins à voiler et confondre les différences sexuelles inscrites dans la nature humaine, les considérant une construction culturelle », le pape a rappelé « le dessein de Dieu qui a créé l'être humain homme et femme, avec une unité et dans le même temps une différence originelle et

complémentaire », se référant au thème de l'unité-dualité développé par Jean-Paul II.

Dans ce contexte, « nous avons assurément besoin **d'une recherche anthropologique renouvelée** qui, sur la base de la grande tradition chrétienne intègre les nouveaux progrès de la science et les données concernant les sensibilités culturelles d'aujourd'hui, contribuant ainsi à approfondir non seulement l'identité féminine mais aussi masculine qui est également souvent l'objet de réflexions partiales et idéologiques », a poursuivi Benoît XVI.

Pour terminer, Benoît XVI a souhaité que « **la femme ait également la possibilité de collaborer à la construction de la société, en valorisant son 'génie féminin' caractéristique** ».

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ci/article/benoit-xvi-
appelle-a-promouvoir-la-dignite-de-la-
femme/](https://dev.opusdei.org/fr-ci/article/benoit-xvi-appelle-a-promouvoir-la-dignite-de-la-femme/) (17 août 2025)